



BARÈME D'HONORAIRES BIENS PARTICULIERS

Honoraires charge acquéreur, calculés en sus du prix de vente pour tout mandat

VENTE : Maisons, Appartements, Immeubles, Terrains, ou Autres	
<i>PRIX NET VENDEUR</i>	<i>HONORAIRES TTC</i>
0€ à 50 000.00€	5 000.00€
50 001.00€ à 80 000.00€	6 000.00€
80 001.00€ à 100 000.00€	6 500.00€
100 001.00€ à 150 000.00€	6.5%
150 001.00€ à 300 000.00€	6%
> 300 001.00€	5.5%

LOCATION : Maisons, Appartements ou Autres	
<ul style="list-style-type: none">• Visite• Constitution du dossier• Rédaction du bail (à la charge du bailleur et du locataire)	60% TTC du montant du loyer mensuel hors charges (plafonnée à 8€ TTC par m ²)
<ul style="list-style-type: none">• Etat des lieux d'entrée et sortie (à la charge du bailleur et du locataire)	30% TTC du montant du loyer mensuel hors charges (plafonnée à 3€ par m ²)
<ul style="list-style-type: none">• Honoraire de négociation et entremise (à la charge du bailleur)	Forfait de 40.00€ TTC

FORFAIT ESTIMATION
FORFAIT de 90 € TTC pour l'établissement d'un dossier estimatif, Propriété < 300m² FORFAIT de 120€ TTC pour l'établissement d'un dossier estimatif, Propriété > 300m²

BARÈME D'HONORAIRES BIENS PROFESSIONNELS

VENTE : Immeubles, Locaux commerciaux ou Autres
Honoraires TTC : 7%